

Commune Les Hauts-de-Caux

76190

Conseil Municipal

Réunion du 22 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard LEGAY, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. LEGAY Gérard, CHANDELIER Lionel, ROUSSEL Sylvie, DUBUFFET Sylvie, HAUZAY Régine, SCHABOWSKI Jean-Luc, CASSAR Marie-Odile, BERTOIS Magali, VITTECOQ Christel, TIERCELIN Jean-Luc, LAMURE Isabelle, VITTECOQ Frédéric, THIEBAUT Jérôme, HAMEL Hervé, PARRAIN Sandy, LECORDIER Morgan, VACCARO Marie.

Était absent excusé : M. Jean-Jacques LEBOURG (donne pouvoir à Gérard LEGAY), Mme Delphine MARVIN (donne pouvoir à Sylvie ROUSSEL).

Secrétaire de séance : M. Marie VACCARO.

Date de convocation : 18 janvier 2021

Date de publication : 29 janvier 2021

Nombre de membres :

- en exercice : 19

- Présents : 17

- Votants : 19

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2020

Il est adopté à l'unanimité.

2°) Informations budgétaires

Monsieur le Maire donne quelques informations :

- Conditions sanitaires : prolongé jusqu'au mois de juin (pas de public)
- Concernant la proposition de Marie VACCARO pour le don d'ordinateurs à l'école d'Autretot, la directrice remercie cette proposition mais n'accepte pas l'offre.
- RAMI (Relai d'Assistants Maternelles Intercommunal) devait démarrer mardi 12 janvier 2021 mais repoussé en raison des conditions sanitaires au mardi 26 janvier 2021.
- Animatrice CCYN : propose de visiter les personnes âgées ou appels téléphoniques.

2.1 Situations

Monsieur le Maire informe du bilan en fonctionnement et en investissement.

2.2 Subventions : conditions particulière 2021

Les subventions seront étudiées lors de la commission finance.

Le dépôt des demandes de subventions sont prévus pour :

DETR : 31 mars 2021

DSIL : 30 avril 2021

3°) Investissements 2021

3.1 Programmes à engager

- Préau école d'Autretot : Le préau est commandé, les travaux commencent en février 2021. Nous avons l'accord de subvention du département.
- Voirie : Les subventions se terminent en 2022 concernant l'allée des Tisserands
- Défense Incendie : Les poteaux sont mis, concernant les réserves incendies (Grand Captot, route de la Petite Gare, route du Bel Event, Route du Moulin), les travaux seront certainement faits en deux tranches.
- Logement locatif : M. Pau (Maître d'œuvre) est intervenu pour donner son avis pour le logement situé au presbytère (Autretot).
- Columbarium : En attente du devis pour 6 cases Veauville les Baons et 6 cases complémentaire pour Autretot.
- SDE : Passage en éclairage LED à l'église

3.2 autres dossiers : rencontre avec l'architecte le 08/01

- Rencontre avec l'architecte pour la réhabilitation de la salle de sport :

L'architecte doit donner son avis pour le changement complet de la couverture de la salle actuelle.

Convention pour une mission d'accompagnement entre le CAUE et la commune Les Hauts-de-Caux :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander au CAUE d'accompagner la collectivité dans sa réflexion sur la restructuration du groupe scolaire et sur l'évolution de l'aménagement du centre bourg (mairie et ancienne salle des fêtes Veauville les Baons).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.
- Décide de verser une contribution financière de 1500 €.

- Extension salle de sport : des échanges ont lieu sur ce projet. (réfléchir sur les conséquences de la COVID en fonction des effectifs, des besoins de salles...).

- Restructuration groupe scolaire Veauville et centre bourg groupe scolaire Veauville : dans l'attente d'une réflexion commune de la part des élus.

- sécurité RD 131 : M. le Maire fait un compte rendu sur l'étude de la traversée de la commune. En fonction des chiffres, des conseils auprès de la DDR seront demandés pour faire ralentir les véhicules.

- les cheminements : Différents projets ont été examinés lors de réunions de la Communauté de Communes Yvetot Normandie. Les élus réfléchissent aux différents projets.

4°) Urbanisme

4.1 indices surfaciques discontinus

- Considérant que sur le plan des cavités de la commune déléguée de Veauville les Baons apparaît plusieurs indices surfaciques disjoints.

- Considérant que pour l'indice 129 apparaît 3 parcelles : deux en zone agricole jouxtant des zones napoléoniennes et l'une dans le centre du village.

- Considérant que pour la parcelle dans le centre du village celle-ci a été urbanisée. Lors de la création de ce lotissement, un décapage a été réalisée sur une bonne partie : voirie, trottoir, parking et sous les maisons.

- Considérant que sur le PLUI cette parcelle apparaît en zone de cavité.
- Considérant les échanges entre les services urbanisme de la communauté de commune Yvetot Normandie et ceux de la DDTM.
- Considérant la jurisprudence sur Bois-Guillaume.

Le conseil Municipal décide (1 abstention et 16 pour) de ne pas considérer cette parcelle du centre du village en zone de cavité.

4.2 Projet lotissement privé à Autretot

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet d'un lotissement privé à Autretot, mais le projet ne tient pas compte du règlement du PLUi donc le nombre de parcelles prévu sera revu à la baisse.

4.3 Dossier en cours

Actuellement, 3 DP sont en cours d'instruction (abattage d'arbres, construction piscine, vélux) et 2 CU opérationnelles (un à Autretot et un à Veauville).

5°) Intercommunalité

5.1 Communauté de Communes

- conseil du 17/12/2020

- prise de compétence mobilité

Suite à l'enquête auprès des administrés de la CCYN, la sollicitation la plus demandée est l'élargissement des trajets du Vikibus en zone urbaine.

- délégué à la CLECT

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-33,

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 16098 nonies C,

Vu la délibération n°2020_09_24 en date du 08 septembre 2020 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie portant composition de la CLECT,

Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT),

Considérant que, le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à un représentant pour la commune Les Hauts-de-Caux,

Considérant que le représentant de la commune au sein de la CLECT doit être désigné par le conseil municipal parmi ses membres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne,

- M. Gérard LEGAY comme représentant au sein de la CLECT

5.2 Caux central

- Conseil du 18/12/2020

- Stratégie globale

5.3 Bassins versants

-Conseil du 14/12/2020

5.4 Pays

- Conseil du 14/12/2020

- Débat et orientation budgétaire

6°) Informations diverses

-SDE Maintenance

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, SDE76, propose un service collectif d'entretien de l'éclairage public aux communes adhérentes pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.

Il donne lecture du CCTP et du CCAP qui fixent le contenu des prestations attendues de l'entreprise RESEAUX ENVIRONNEMENT à qui le SDE 76 a confié la réalisation du service.

Il donne ensuite lecture de la convention à signer qui fixe entre autres le montant indicatif annuel à régler pendant quatre ans.

Où cet exposé, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adhère au contrat de maintenance de l'éclairage public proposé par le SDE 76,
- Adopte la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer,
- Inscrit chaque année les dépenses au budget,
- S'engage à régler pendant 4 ans les dépenses au SDE 76, et ce chaque année conformément à la convention,
- Règle chaque année au SDE76 une contribution au fonctionnement du service entretien de l'éclairage public de 1 € par foyer lumineux et armoire de commande.

-Diagnostic amiante école

La commune est dans l'obligation d'effectuer un diagnostic amiante dans les écoles (Veauville et Autretot). Une demande de devis sera sollicitée.

-Recensement

Nous avons 1399 habitants au 1^{er} janvier 2021 dans la commune des Hauts-de-Caux.

Nous observons une diminution de la population chaque année.

-Déploiement compteurs linky

Enedis procède actuellement au changement de tous les compteurs sur la commune des Hauts-de-Caux.

- **5G**

Les travaux de la fibre sont en cours sur la commune.

-Fin d'année 2020

-Le CCAS a offert aux anciens des bons d'achat auprès de Forchy, le Porc Pailloux et le restaurant « la table d'Anita ».

85 bons d'achat ont été distribués pour la commune d'Autretot et 98 bons pour la commune de Veauville les Baons.

-La commune a offert au personnel communal un panier garni et une prime d'un montant de 150€ pour un temps complet.

-M. le Maire informe le Conseil que le jury du fleurissement passe cette année.

7°) Dates à retenir

-26/01 : Conseil Com Com

-27/01 : Conseil Caux Central

-18/02 : Conseil Caux Central

-18/03 : Conseil Com Com

- 26/03 : CM

8°) Questions des Conseillers

- Il a été évoqué l'affichage dans les locaux des employés communaux.

Le problème a été réglé